

**Collectif pour un habitat social  
en pays royannais**

**Madame Ségolène ROYAL**  
Présidente  
Région Poitou-Charentes

LETTRE OUVERTE

Objet : Réhabilitation du Lycée Pierre et Marie Curie à Royan

Madame la Présidente,

Le Collectif pour un habitat social en pays royannais est particulièrement préoccupé par l'appel à manifestation d'intérêt pour l'achat des bâtiments de l'ancien lycée Pierre et Marie Curie à Royan en vue de la réalisation d'un ensemble de logements incluant plus de 20 % de logements sociaux.

A la lecture de ce document et des critères de sélection définis pour ce projet, nous sommes inquiets par ce qui semble préparer une capitulation des « politiques » devant les puissances économiques.

La ville de Royan étant en déficit de logements sociaux, nous saluons bien évidemment la volonté de faire construire sur ce site « un ensemble immobilier incluant un pourcentage de logements sociaux supérieur aux 20% obligatoires ». Cependant ce critère reste vague. On est très loin des propos publics tenus par Madame Régine Joly, Vice-présidente du Conseil régional, qui a avancé le chiffre de 84 logements sur 124 (ou du premier projet qui envisageait même 89 logements sociaux), ce qui dépasse les 65%. Lors de ses vœux aux royannais, le Député-maire de Royan Didier QUENTIN a évoqué le quota de 30% (Sud Ouest du 13/10/2010). Qui faut-il croire ?

Nous sommes consternés par le fait que le critère du pourcentage de logements sociaux est associé à celui du prix. N'y a-t-il pas là une réelle contradiction ? La situation privilégiée de ce site attirera certainement beaucoup de promoteurs avides. On peut craindre, comme cela est courant, que le nombre de logements « très sociaux » soit portion congrue, mettant à mal la nécessaire mixité sociale. Sans une claire volonté politique de votre part, il y a tout lieu de craindre que la proportion de logements sociaux se trouve réduite aux 20% légaux.

Si les pouvoirs publics ne sont pas prêts à consentir un effort exceptionnel pour palier aux déficits structurels de logements sur le territoire, qui acceptera de le faire ?

.../...

.../...

En revanche, l'exigence d'une approche environnementale innovante nous paraît plus encourageante. Ayant déjà travaillé avec grand intérêt sur le sujet de la « réhabilitation » de sites existants, nous restons convaincus qu'une réhabilitation est la solution la plus adaptée, compte tenu de la solidité de la construction d'origine et de l'immense surface disponible. Une démolition serait un gaspillage énorme de deniers publics.

Au moment où la ville de Royan prépare sa candidature pour l'obtention du label de « Ville d'Art et d'Histoire », nous militons pour que ce projet soit exemplaire à tous points de vue. Ce site exceptionnel appelle un projet exceptionnel qui pourrait vraiment aider Royan à rattraper son retard en matière d'habitat social de qualité. L'occasion est donnée ici à l'ensemble des acteurs politiques et économiques de faire preuve de dynamisme et créativité au service des citoyens modestes, dans un vrai effort de développement durable et de solidarité.

Pour toutes ces raisons, nous vous engageons à la plus grande vigilance et exigence pour le choix du projet concernant ce site. Par ailleurs, en tant que citoyens engagés et au nom de la démocratie participative, nous sollicitons de votre bienveillance la possibilité d'associer notre collectif au jury qui examinera les dossiers de candidatures.

Comptant sur votre diligence, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos respectueuses salutations.

cc : Monsieur Benoist APPARU, secrétaire d'État en charge du Logement et de l'Urbanisme  
Monsieur Henri MASSE, préfet de la Charente-Maritime  
Monsieur Didier QUENTIN, député-maire de Royan  
Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, président de la communauté d'agglomération Royan Atlantique  
Madame Danièle CROCHET, vice-présidente de la communauté d'agglomération Royan Atlantique, déléguée à l'Équilibre social de l'habitat

**Le Collectif pour un habitat social en pays royannais,**  
créé en mars 2009, est constitué de particuliers et d'associations  
(Amnesty International, ATTAC, Entraide Protestante, Ligue des Droits de l'Homme de Royan)

adresse postale : LDH – maison des associations de Royan - 61 bis rue Paul Doumer - 17200 Royan  
courriel : [collectifhabitatsocial@orange.fr](mailto:collectifhabitatsocial@orange.fr)  
tel. 05 46 38 08 37 / 06 12 44 87 17